

No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Fiche de Données de Sécurité

Section 1: Identification

Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

Identification du Produit : 1035

Autres Moyens d'Identification : Silicone RTV Adhésif Scellant / Premium RTV Silicone

Adhesive Sealant

N° de Pièces Connexes: 1035-85ML, 1035-85MLCA

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage: Adhésif scellant

Usage contre-indiqué : Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals MG Chemicals (Siège social) 1210 Corporate Drive 9347-193 Street Surrey, British Columbia V4N 4E7 Burlington, Ontario L7L 5R6

CANADA CANADA

***** +1-800-340-0772 **~** +1-905-331-1396 +1-800-340-0773 Fax +1-905-331-2682 **COURRIEL** support@mgchemicals.com **COURRIEL** info@mgchemicals.com

WEB www.mgchemicals.com

COURRIEL (Personne Compétente): fds@mqchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)

USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au +1-866-519-4752 or +1-760-476-3962 (Code d'accès : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7 CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au +1-613-996-6666 ou par cellulaire *666



Section 2 : Identification des Dangers

Classification des Matériaux Chimiques Dangereux

Catégories SGH

Critère		Catégorie	Mention	Symbole
Toxicité pour la Reproduction		1B	Danger	Sante
Sensibilisation	Cutanée	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire		2	Attention	Exclamation
Danger pour le Milieu Aquatique	Chronique	3	aucune	aucun

Note: Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
Symbol non mandaté	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les fumées et vapeurs.

Suite de section sur la page suivante Page **2** of **14**



Continuation...

Prévention	Conseils de Prudence
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P305 +P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 +P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Stockage	Conseils de Prudence
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger / Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Non	Non	Non	Non
disponible	disponible	disponible	disponible



Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
556-67-2	octaméthylcyclotétrasiloxane	1-5%
999-97-3	1,1,1,3,3,3-hexaméthyldisilazane	1-5%
22673-19-4	dibutylbis(pentane-2,4-dionato-0,0')stannane	0.3-1%
541-02-6	décaméthylcyclopentasiloxane	0.1-1%

Section 4 : Premiers Soins

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX Symptômes Immédiat Intervention Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU Symptômes Immédiat Intervention Intervention Intervention Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU P302 + P352, P362 + P364, P333 + P313 Symptômes Immédiat irritation légère, rougeur, dermatite de contact Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU P302 + P352, P362 + P364, P333 + P313 Symptômes Immédiat irritation légère, rougeur, dermatite de contact Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU P302 + P352, P362 + P364, P333 + P313 Symptômes Immédiat irritation légère, rougeur, dermatite de contact Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Symptômes Immédiat irritation légère, rougeur, dermatite de contact Intervention Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Intervention Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
médical ou consulter un médecin.
EN CAS P304 + P340, P308 + P313 D'INHALATION
Symptômes Immédiat faible toxicité: toux
Intervention Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Suite de section sur la page suivante

Page 4 of 14



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Continuation...

EN CAS D'INGESTION P301 + P330 + P331, P308 + P313

Symptômes Immédiat faible toxicité : irritation

Intervention Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un

avis médical ou consulter un médecin.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens En cas d'incendies : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour

d'extinctions les matières environnantes.

Danger Non inflammable ou combustible, mais brûle si impliqué dans un

Spécifiques incendie.

Produits deProduit des oxydes de carbone (CO, CO₂), dioxyde de silicium
Combustion
(SiO2), des oxydes d'azote (NOx), ammoniac et formaldéhyde.

Pompier Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu

complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8. **Individuelle**

Précautions à Éviter de respirer les fumées et vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition. **l'Intervention**

Précautions pour Éviter le rejet dans l'environnement. **l'Environnement**

Méthode deSans objet — pas aisément apte à l'écoulement **Confinement**

Méthode deRecueillir le déversement dans un récipient hermétique. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever

les dernières traces de résidu.

Méthode Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13. **d'Élimination**



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Section 7: Manutention et Stockage

Prévention Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

Éviter de respirer les fumées et vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement.

Manutention Porter des gants de protections et des équipements de protection

des yeux.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Stockage Garder sous clef.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Note: Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées.

Paramètres de Contrôles

Ventilation Un système de ventilation générale est suffisant pour une

utilisation normale; garder l'exposition aussi basse que

possible.

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de

sécurité appropriées.

RECOMMANDATION: Veiller à ce que les lunettes ont des

écrans latéraux de protection.

Suite de section sur la page suivante

Page **6** of **14**

No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Protection de la Peau Porter des vêtements de protection appropriées pour prévenir

les contacts dermiques.

En cas de contact probable, porter des gants de protection en nitrile ou d'autres gants résistants aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

N'est pas normalement requis, mais en cas d'exposition à des niveaux élevés de vapeurs ou fumées, porter un demi-masque avec cartouche de vapeurs organiques et filtre à particule.

RECOMMANDATION: Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demimasque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Solide, pâte	Limite Inférieure d'Inflammabilité	Non disponible
Apparence	Incolore	Limite Supérieure d'Inflammabilité	Non disponible
Odeur	Semblable à	Pression de Vapeur	<1.0 hPa
	l'ammoniac	@ 20°C	[<0.75 mmHg]
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	Non disponible
рН	Non disponible	Densité Relative @25°C	1.04
Point de fusion/	Non	Solubilité	Insoluble
Point de Congélation	disponible	Dans l'Eau	
Point Initial	Non	Coefficient de Partage	Non
d'Ébullition	disponible	n-octanol/eau	disponible
Point d'Éclair	≥110 °C	Température d'Auto-	Non
	[≥230 °F]	inflammation	disponible
Taux d'Évaporation	Non	Température de	Non
	disponible	Décomposition	disponible
Inflammabilité	Ininflammable	Viscosité @40°C	>20.5 mm ² /s

Page **7** of **14**



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité Non disponible

Stabilité chimique Stable sous les conditions de température et de pression normale

Conditions à éviter Éviter les flammes nues, les températures excessives, et les

substances incompatibles.

Matériaux

Incompatibles

Non disponible

Polymérisation Ne se produira pas

Produits deNe se décompose pas sous des conditions normales. Pour les

Décomposition produits de décompositions thermiques, voir les produits de

combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques

Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition

Yeux Provoque de la rougeur et irritation sévère.

Peau Provoque une rougeur, l'irritation légère de la peau ou dermatite de

contact.

Inhalation Faible toxicité: toux

Ingestion Faible toxicité : irritation

Chronique L'exposition prolongée et répétée peut provoquer une allergie cutanée.

Suite de section sur la page suivante

No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50	DL50	CL50
	oral	dermique	inhalation
octaméthylcyclotétrasiloxane	>4 800 mg/kg	1 770 mg/kg	36 mg/L
	Rat	Rat	Rat 4 h
1,1,1,3,3,3-hexaméthyldisilazane	1 864 mg/kg	Non	Non
	Rat	disponible	disponible
dibutylbis(pentane-2,4-dionato-	Non	Non	Non
O,O')stannane	disponible	disponible	disponible
décaméthylcyclopentasiloxane	Non	Non	8.67 mg/L
	disponible	disponible	Rat 4 h

Note: Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions/irritation des yeux	Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')stannane (No. CAS 22673-19-4) provoque une irritation sévère des yeux.
Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)	Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-0,0')stannane (No. CAS 22673-19-4) peut entraîner une sensibilisation de la peau selon des études animales.
Cancérogénicité (risque de cancer)	Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65 ou NTP.
Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	Octamethylcyclotetrasiloxane (No. CAS 556-67-2) et dibutylbis(pentane-2,4-dionato-0,0')stannane (No. CAS 22673-19-4) ont été testés positifs pour l'effet sur la reproduction dans des études chez le rat.
Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Toxique pour certains organes cibles — exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration Le contenu liquide ne répond pas aux critères de danger

par aspiration. Le mélange ne contient pas de substances

de catégorie 1.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (http://echa.europa.eu), et d'autres sources fiables.

En Europe, l'octaméthylcyclotetrasiloxane (No. CAS 556-67-2) est classé comme un polluant chronique pour milieu aquatique de catégorie 4. 1,1,1,3,3,3-hexaméthyldisilazane (No. CAS 999-97-3) est classé comme un polluant chronique pour milieu aquatique de catégorie 3. Le dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')stannane (No. CAS 22673-19-4) est classé comme un polluant chronique pour milieu aquatique de catégorie 1.

Les ingrédients qui restent sont non classable par manque de donné, mais sont considérés comme étant de faible écotoxicité.

Écotoxicité Aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement.

Biodégradation et Persistance

Non classifiable en raison de données non concluantes.

Potentiel de Bioaccumulation

Non disponible

Mobilité dans le Sol

Non disponible

Suite de section sur la page suivante

Page 10 of 14



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Autres Effets

Non disponible

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14: Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référer aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non réglementé

Voie Aérienne

Référer aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Non réglementé

Voie Maritime

Référer au Règlement IMDG.

Non réglementé

Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement <u>formé et certifié</u>.



Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de donné et l'étiquetage sont conforment aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA

Autres Classifications

Codes® HMIS

SANTÉ: * 1 INFLAMMABILITÉ: 1 RISQUE PHYSIQUE: 0 PROTECTION PERSONELLE:

CODES 704 NFPA®



Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant); 1 (Léger); 2 (Modérer); 3 (Sérieux); 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de substances qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Suite de section sur la page suivante

Page 12 of 14



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances sur la liste « California Proposition 65 ».

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette règlementation.

Section 16: Autres Informations

Préparé par le département de réglementation de MG Chemicals

Date de Révision 05 mars 2020 **Annule et Remplace** 16 janvier 2020

Changement Effectué : Changement des numéros de téléphones en cas d'urgence.

Références

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Suite de section sur la page suivante

Chemicals

Système de Gestion de la Qualité ISO 9001 : 2015

No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

1035

Abréviations

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA) C.I.R.C Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = *IARC*)

CL50 Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)

CLmin Concentration Létal Mininal *Publiée* (en anglais = *LCLo*)
COV Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)

CTmin Concentration Toxique Minimale *Publiée* (en anglais = *TCLo*)

CE50 Concentration effective médiane (en anglais = EC50)

FDS Fiche de Données de Sécurité

DL50 Dose Létal 50% (en anglais = LD50)

MPT Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)

NTP National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)

LEMT Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)

PEL Limite d'Exposition Admissible

SGH Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits

Chimiques (en anglais = GHS)

NTP National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion

d'amélioration, ou problèmes avec ce produits. Des notes

d'application, instructions, et FAQs se trouve à

www.mgchemicals.com.

Courrielle: support@mgchemicals.com

Téléphone: 1-905-331-1396

Adresses Fabrication & Support Siège Social

1210 Corporate Drive 9347–193rd Street

Burlington, Ontario, Canada Surrey, British Columbia, Canada

L7L 5R6 V4N 4E7

Désistement Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre

d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources sûr, mais

ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la

responsabilité de l'usager de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales,

nationales, ou internationales qui s'applique.